

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Pétrole des Mines et de l'Énergie



TERMES DE REFERENCE

Pour le

**RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL SPECIALISE
POUR UNE ASSISTANCE JURIDIQUE**

CONTEXTE :

Dans un contexte où les pays en voie de développement font face à des entreprises cumulant des décennies d'expérience et où il est question d'optimiser leurs revenus, le Ministère du Pétrole des Mines et de l'Énergie compte appuyer ses équipes de négociation d'accords avec les entreprises du secteur par une expertise juridique. Ceci leur permettra de négocier efficacement des contrats transparents, équitables et durables, ainsi pour en assurer la mise en œuvre et le suivi, dans le but de tirer le maximum de bénéfices de l'exploitation de nos ressources minérales.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Les objectifs de cette prestation sont de :

- (i) appuyer, le ministère chargé des mines « *Département* » dans la formulation des accords avec les opérateurs miniers ;
- (ii) s'assurer que tout accord à signer respecte et est cohérent avec les textes réglementaires ou légaux en vigueur ;
- (iii) anticiper les risques de différends ou litiges pouvant résulter d'un contrat, d'une convention ou d'un protocole d'accord passé le *Département* ;
- (iv) au besoin accompagner le *Département* lors de négociations intégrant une portée juridique avec ses interlocuteurs.

ETENDUE DE LA PRESTATION ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

De façon générale, et sans être exhaustives, les attributions du Consultant consisteront, à la demande du Département, à:

- assurer la recherche, la collecte et la mise à disposition des textes légaux et réglementaires nationaux et/ou internationaux et de toute autre information relevant du domaine juridique s'appliquant aux activités du Département, ce, autant que nécessaire,
- fournir des conseils sur l'application et l'interprétation des textes en vigueur dans l'élaboration, la rédaction et/ou l'application de tout document à valeur juridique et/ou contractuelle que le Département aurait à produire,
- vérifier et valider des documents ayant un caractère juridique, élaborés par des tiers et dans le cadre desquels le Département est partie prenante, puis accompagner le Département dans la facilitation et le suivi de leur mise en œuvre,
- appuyer la rédaction des documents à valeur juridique tels : convention, protocole d'accord..etc.
- anticiper les litiges pouvant découler de la mise en œuvre des accords, le cas échéant, appuyer le Département dans le règlement de ces litiges.

ORGANISATION ET DUREE DE LA PRESTATION

Le Consultant interviendra de manière ponctuelle, toujours et uniquement à la demande du Département, sur des missions spécifiques. A chaque mission demandée, le Département fournira une fiche technique et un descriptif qui décrira le contexte, l'objectif, l'étendue et l'organisation de la mission, la durée estimée, et les résultats et livrables attendus. Avant de démarrer une intervention donnée, le consultant et le Département auront convenu formellement des délais requis et de la méthodologie adaptée pour mener à bien la mission confiée au consultant. Le contrat est à temps passé, pour une durée d'intervention totale qui ne devrait dépasser 180 hommes-jours étalés sur une période de 24 mois renouvelable.

LIVRABLES

D'une manière générale, le Consultant devra fournir pour chaque mission:

- une note de présentation explicitant et justifiant les différentes options et ses conseils et recommandations sur les problématiques juridiques pour lesquelles il est consulté,
- les projets de documents juridiques qu'il lui aurait été demandé d'élaborer, et /ou le compte rendu des négociations incluant les recommandations d'ordre juridique s'il est sollicité à cet effet,
- la validation écrite/proposition d'amélioration de projets de conventions, contrats, protocoles d'accord ou autre document à caractère juridique qui lui sont soumis.

PROFIL DU CONSULTANT

Expert juridique 1:

- Doctorat en Droit, de préférence, une spécialisation en «Droit Public»
- Au moins 20 ans d'expériences professionnelles,
- Forte expérience dans le domaine d'expertise juridique, légale/ fiscale, droit des obligations,
- Très bonne capacités d'organisation, gestion de problématiques complexes et de négociation,
- Bonne connaissance des enjeux économiques et légaux des pays en développement et en particulier ceux relatifs au contexte de la Mauritanie,
- Fortes capacités relationnelles et de communication orales et écrites. Une expérience académique est souhaitable
- Excellente maîtrise du français. La connaissance de l'anglais sera un atout.

Expert juridique 2:

- Doctorat en Droit, de préférence, une spécialisation en «Droit Public»
- Au moins 20 ans d'expériences professionnelles,
- Forte expérience dans le domaine d'expertise juridique, légale/ fiscale, droit des obligations,
- Très bonne capacités d'organisation, gestion de problématiques complexes et de négociation,
- Bonne connaissance des enjeux économiques et légaux des pays en développement et en particulier ceux relatifs au contexte de la Mauritanie,
- Excellente maîtrise du français. La connaissance de l'anglais sera un atout.